

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DATE DU COMITÉ SYNDICAL

3 juin 2023

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE

30

PRESENTS

23

VOTANTS

25

Pour	Contre	Abstention
25	0	0

N°

637

OBJET :

Approbation du rapport annuel d'activité du SYVALOM 2023

L'an deux mille vingt et quatre (2024), le trois juin (3) à 18H00, le Comité Syndical, légalement convoqué en date du 24 mai 2023, s'est réuni dans les locaux du SYVALOM.

sous la présidence de Monsieur Julien VALENTIN,

Étaient présents les membres titulaires suivants :

Mesdames, Martine BOUTILLAT, Nathalie COUTIER, Anne-Laure WERBROUCK, et Messieurs Roland BOULARD, Philippe CAPLAT, Augustin DELAVENNE, Romain DESANLIS, Thierry DUPONT, Yves GERLOT, Fabrice HUBERT, Jacques JESSON, Pascal LEFORT, Pascal LORIN, Pascal PERROT, Bruno ROULOT, René SCHULLER, Alphonse SCHWEIN, Olivier SOUDANT, Julien VALENTIN, Patrick VIÉ, Jean-Marie VIEVILLE,

Étaient présents les membres suppléants suivants :

Madame Corinne DEPAUX (Suppléante de Michel COURTEAUX), Monsieur Éric PIGNY (Suppléant de Christian COYON)

Étaient représentés :

Messieurs François MOURRA (Pouvoir Pascal LORIN), Patrice VALENTIN (Pouvoir Thierry DUPONT,

Étaient excusés : Jacques CONSTANTINIDI, Didier NOBLET,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Julien VALENTIN.

Julien VALENTIN, Président du SYVALOM, présente le rapport annuel 2023 du syndicat, sur le service préparé en interne. Il précise que ce dernier a été présenté, conformément à l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, et approuvé par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) qui s'est réunie le 3 juin 2024 à 17h.

VU l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

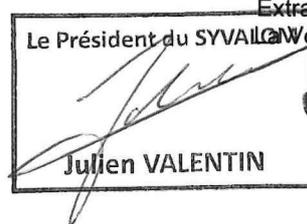
VU le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, modifié par le décret 2015-1827 du 30 décembre 2015,

Le Comité Syndical, après en avoir pris connaissance du document présenté et délibéré :

APPROUVE le rapport annuel 2023 du SYVALOM sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés,

RAPPELLE que le rapport annuel du SYVALOM est tenu à disposition du public au siège de celui-ci et, dès sa transmission, aux sièges des structures membres

Extrait certifié conforme
Le Président du SYVALOM, le 3 juin 2024



Julien VALENTIN



Le Président
Julien VALENTIN